



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE MOUTIER

Moutier.ch

société - vie quotidienne - politique - loisirs - jeux - portraits

PAGES 4-5

ENTREPRISE

Loïc Gaillard veut faire bouger les Prévôtis. Pour ce faire, le jeune professionnel a ouvert sa salle de sport à la Rue Saint-Germain 5. A l'écoute de sa clientèle, il y offre des conseils personnalisés.

PAGES 6-7

LIEUX SECRETS

Il est le cœur de la patinoire prévôtise. Le compresseur en place depuis 18 ans atteint ses limites en raison du réchauffement climatique. L'occasion est belle de faire sa connaissance et de penser déjà à la suite.

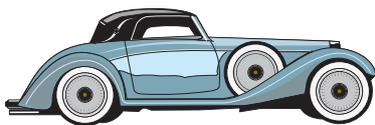
PAGE 17

SPORTS

Michèle Blaser enseigne la danse depuis plusieurs décennies. L'ancienne danseuse professionnelle s'attache à proposer à ses élèves de trois à quatre-vingts ans toutes les ficelles de son art.

Garage du Coteau

Pierre-Yves Hostettler



achat, vente
et réparations
toutes marques.

Chemin des Pommiers 10 Tél / fax : 032 493 44 75
2740 Moutier Natel : 079 409 54 76

PROCHAINES PARUTIONS

Moutier.ch

21 février 2024

28 août 2024

10 avril 2024

23 octobre 2024

26 juin 2024

18 décembre 2024



kropf

ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE groupe 

Installations électriques
Téléphonie
Domotique
Magasin d'électroménager

2740 Moutier www.kropf-elec.ch T. 032 494 55 55



COLORAMA®

Knuchel  Quality

Delémont

Tél. 032 423 80 40

Porrentruy

Tél. 032 466 39 83

Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes

Près de chez vous à Moutier.



SPART
MENUISERIE

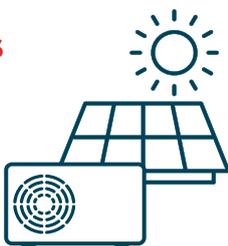
CH-2740 Moutier
Tél. +41 32 493 55 59
spart@menuiserie-spart.ch
www.menuiserie-spart.ch

eco**o**therm

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES ET INSTALLATIONS CHAUFFAGE

**L'expert en énergies
renouvelables
et économiques.**

Rebeuvelier, Moutier et Saignelégier
T +41 32 435 55 11



PKF Fiduciaire SA
Fiduciaire P. Gobat SA

PKF

Comptabilité
Fiscalité
Audit
Conseil

Rue centrale 47
CH - 2740 Moutier
Tél. +41 32 493 15 61
Fax +41 32 493 46 93
moutier@pkf.swiss

www.pkf.swiss



Expert-réviseur agréé

 Membre d'EXPERTsuisse

2023 est (presque) derrière nous

2023 a été une année bizarre, vous en conviendrez toutes et tous. Première année sans restrictions sanitaires (en tout cas à l'heure d'écrire ces lignes), on croyait les difficultés derrière. Pourtant, les mauvaises nouvelles n'ont pas été inexistantes, avec une inflation grimpanche, des primes d'assurance-maladie à un niveau jamais atteint et un monde en constant chamboulement géopolitique. En 2023, le citoyen a peut-être moins souffert dans sa santé et ses libertés, mais son porte-monnaie en a pris un coup.

A cet égard, les autorités font tout ce qui est en leur pouvoir pour rendre la vie des administrés la plus simple et agréable possible. Il m'importe de préciser la frustration qui est la mienne face à tous ces enjeux sur lesquels nous n'avons aucune prise. Bien souvent, la commune est le dernier maillon de la chaîne, sans responsabilité décisionnelle, mais subissant les conséquences financières des décisions prises ailleurs.

Dans les champs de compétence qui sont les siennes, le Conseil municipal peut néanmoins être globalement satisfait de la situation.

Face aux difficultés financières, nous avons réussi à mettre sur pied un budget dans le noir, avec une planification financière qui limite les coupes « qui font mal ». Ces bonnes nouvelles témoignent d'une bonne santé financière de l'économie locale. Dans mon Dicastère de l'Économie, je constate chaque semaine de bonnes nouvelles, des initiatives privées qui sont prises et une dynamique positive. J'aimerais en ce sens saluer toutes les personnes qui prennent des risques, qui créent de l'emploi et qui font de Moutier un poumon économique régional.

Une bonne économie est un pilier important de l'attractivité de notre ville; la qualité de vie l'est tout autant. Un grand merci également donc aux personnes qui font « bouger » Moutier, comme on dit. Des sociétés locales qui nous ont offert une Braderie magnifique (malgré la pluie), aux personnes qui s'investissent pour le sport, la culture, la restauration, la vie nocturne, le commerce de proximité, les différents marchés ou expositions: un grand merci! Notre ville est dynamique et c'est grâce à vous.

Que 2024 soit belle, encore plus belle, moins tumultueuse et empreinte de sérénité pour toute la population de Moutier. Albert Camus avait écrit: « En cette nouvelle année, on ne demande pas grand-chose: du travail et de la santé ». Rajoutons-y du bonheur!

Bon temps des fêtes à toutes et tous.



Valentin Zuber
Conseiller municipal



IMPRESSUM

Case postale, 2740 Moutier

Éditeur: Ville de Moutier

Éditeur délégué: Public.ch Sàrl

Rédacteur: Dominique Dumas
dominiquedumas@bluewin.ch

Publicité: Syner J SA
contact@syner-j.ch, tél. 032 545 08 08

Conception et réalisation graphique:
Pressor SA

Impression: Pressor SA

Distribution: La Poste Suisse

Tirage: 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

SOMMAIRE

Bougez maintenant	4-5
Le cœur de la patinoire	6-7
Transfert de Moutier	8
Conseil de Ville	9
Agenda	10
Prix de l'électricité	11
Stop Suicide	12
Le SeJac en action	13
Entreprise d'antan	14
Calendrier de ramassage des déchets	15-16
Danse maintenant	17
Vœux et félicitations	19

Une salle qui permet avant tout à ses visiteurs de se bouger

Si la salle de la rue Saint-Germain 5 n'existe que depuis le mois de juin, son propriétaire n'est pas un néophyte. Olivier Gaillard a en effet suivi un cursus qui l'a mené jusqu'au CFC. Fort de ce diplôme et d'une jolie expérience, il est bien armé pour accueillir une clientèle lors de cours individuels ou en groupe.

« Je suis un passionné de sport et d'activité physique quelle qu'elle soit, explique Loïc Gaillard. Je suis aussi intéressé par tout ce qui est alimentation et mode de vie. J'ai toujours fait du sport, que ce soit du foot ou du skate. J'ai même fait partie du Team Vaud. A une époque, je rêvais d'évoluer plus haut. Je pense que je n'étais pas prêt mentalement. Je n'avais pas ce mental du chacun pour soi. Dans le Team Vaud, c'était très individualiste et je n'étais pas prêt pour cela. »

Ceci ne signifie pas qu'il a renoncé au sport pour autant. Une passion qui l'animait au point d'effectuer un

apprentissage dans le sport. Il effectue donc un CFC d'assistant de la promotion de l'activité physique et de la santé (APAPS). Pour obtenir son diplôme, il passe chaque semaine quelques jours dans une école de Neuchâtel et le reste du temps en entreprise, à Delémont.

Apprendre d'abord

Son apprentissage terminé, Loïc travaille dans des salles de Porrentruy, de Bienne ou de Malleray. Le Covid lui fait perdre son job et l'incite ensuite à ouvrir sa propre salle, ce qui est fait le 1^{er} juin de cette année: « A l'origine,



je voulais me diriger davantage vers le loisir. Mais il y a déjà tellement de salles de fitness que j'ai décidé de changer de voie: j'aime tous les aspects de l'entraînement, de la préparation physique à la pratique sportive de sport. C'est cette passion qui m'a conduit à ouvrir ma propre salle, un lieu où les pratiquants de tous niveaux peuvent trouver tout ce dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs. Ma principale mission est de promouvoir le mouvement et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes possible. »

Publicité



L'entreprise Miserez Sàrl sanitaire-chauffage a déménagé à la rue Neuve 20 (ancienne poste) à Moutier.



MISEREZ Sàrl
sanitaire - chauffage

Rue Neuve 20
2740 Moutier
Tél. : 032 495 11 22
info@miserezsar.ch
www.miserezsar.ch

■ Installations ■ Dépannages ■ Entretien
■ Devis sans engagement ■ Confiez-nous vos travaux

Pour cause de départ à la retraite, elle sera reprise par l'entreprise **Buchwalder Sàrl de Vicques, à partir du 1^{er} janvier 2024.**

BUCHWALDER
SARL
CHAUFFAGE-SANITAIRE
VICQUES - DELEMONT



Loïc Gaillard est à la tête de sa salle depuis le mois de juin.

Pour tous les athlètes

Loïc ne voulait pas faire comme tout le monde et proposer un lieu où les machines occupent tout l'espace : « Ici, à part le tapis de course, il n'y a aucune machine. Les machines, c'est bien pour certaines personnes qui font du body-building par exemple et effectuent toujours le même mouvement. Je me suis plus basé sur un entraînement fonctionnel, c'est-à-dire avec des poids libres ou des barres. Le but, c'est d'être le plus fort possible avec l'équilibre et tous les facteurs du sport que sont la musculation et la souplesse par exemple. Ceci, on ne peut pas le trouver avec une machine où le mouvement est guidé. Je privilégie un super suivi de mes clients. Je mets l'accent sur la réalisation des objectifs fixés avec et pour ma clientèle. Ma salle de sport est ainsi conçue pour répondre aux besoins des athlètes de tous niveaux. Certains viennent pour prendre du muscle ou perdre du poids et d'autres pour récupérer après une

blessure. J'ai aussi coaché un pilote automobile professionnel. »

Programme individualisé

A Moutier, Loïc s'adresse à tous et offre de nombreuses formules. Le coaching peut ainsi être individuel ou en groupe. « Mes clients peuvent souscrire un abonnement ou ne venir qu'au coup par coup. Je m'adapte à ma clientèle et lui propose un programme individualisé. Les cours collectifs sont plus ludiques. D'ailleurs, le sport est ludique même si nous renforçons la musculature ou travaillons le cardio. »

Faire bouger les gens

« Le but est de faire bouger les gens et de faire vivre la région. Je m'adresse à tous que ce soit des jeunes ou des personnes plus âgées, des sportifs confirmés ou des débutants. » Fort de sa formation, Loïc peut aussi conseiller sa clientèle dans le domaine de la

nutrition, même s'il n'est pas diététicien. « Je mets surtout les cartes en main de mes clients. Parfois, il faut ainsi plus manger pour perdre du poids. Le but, c'est de mettre en place un programme, en commençant par exemple le premier mois par le sport le deuxième par le sommeil et le troisième mois en faisant plus attention à l'alimentation. Tout ceci, je l'ai appris lors de ma formation. Je dis toujours qu'il n'y a pas de programme parfait, mais bien des programmes adaptés à la personne. Le but est d'apporter quelque chose à mes clients. »

La salle de Loïc Gaillard n'est accessible que sur inscription sur le site OGTraining.ch. La salle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h. Loïc propose aussi des sorties en plein air, mais toujours en consultant sa clientèle.



Un compresseur qui lutte contre le réchauffement

Sans lui, les adeptes de hockey sur glace ou de patinage ne pourraient pas pratiquer leur sport en Prévôté. C'est lui qui permet à la dalle de la patinoire de refroidir suffisamment pour que de la glace se forme à sa surface. Reste que ce vaillant compresseur coûte en énergie et devra tôt ou tard être remplacé. Il n'y a toutefois pas urgence et il continue à remplir son rôle.

Ces derniers mois, il a fait parler de lui. Ou plutôt, à travers lui ce sont les dates d'ouverture de la patinoire qui ont été remises en question. Normalement, l'an prochain, la surface de glace devrait être accessible un mois plus tard, soit le 12 octobre au lieu du 15 septembre: «Sur les premières semaines, nous consommons le quart de l'énergie que nous employons durant toute une saison, constate Katarzyna Vogt. Jusqu'à fin octobre, le compresseur a tourné 557 heures sur les 1100 heures de fonctionnement d'une saison normale et nous avons utilisé 431 mètres cubes d'eau pour arroser les tourelles de refroidissement. Du 5 au 15 septembre, on a utilisé 150 mètres cubes en raison des températures élevées et le tiers des heures de compresseur.» Et si personne ne peut dire quelle serait

l'économie réalisée en fabriquant la glace plus tard, il est certain que celle-ci serait bien réelle.

Rien de magique

La glace ne surgit pas par magie, surtout lorsqu'elle est disponible en automne déjà. Pour pouvoir en offrir aux sportifs, une installation conséquente est nécessaire. «Le compresseur est le cœur de la patinoire, explique Katarzyna Vogt, une des responsables de la patinoire. C'est lui qui assure la circulation de l'ammoniac dans les circuits de la patinoire. Le liquide effectue en effet son parcours dans un réseau de tuyaux intégrés dans la dalle. Cette dernière est posée sur des pilotis. Au total, le réseau mesure dix-huit kilomètres. L'ammoniac est alors à l'état gazeux

et absorbe la chaleur de la dalle pour la refroidir et la maintenir à la température souhaitée, soit à moins cinq degrés. En début de saison, lorsque nous produisons la glace, la température est abaissée à moins huit.» En plus des températures plus douces qu'en pleine saison, cet abaissement des températures explique la forte consommation d'énergie à cette période.

Du liquide au gaz

Le compresseur à piston permet de transformer l'ammoniac liquide en gaz et à le propulser dans le réseau de tuyaux. Le liquide est donc chauffé pour être transformé en gaz avant de passer dans un condenseur pour être refroidi. Il est toutefois révolu le temps où le refroidissement était effectué grâce à de l'eau venue de la piscine. Pour des raisons certainement liées au réchauffement climatique, l'eau de la piscine était devenue trop chaude pour remplir son office. «A l'époque, se souvient Marco Fernandez, gestionnaire de la patinoire, nous avions de l'eau à 16 degrés. Maintenant, en début de saison, nous avons eu de l'eau jusqu'à 25 degrés, ce qui faisait se déclencher le compresseur. Depuis 2016 donc, une tourelle de refroidissement permet d'obtenir de l'eau glycolée à la température souhaitée. Elle parvient au compresseur à 22 degrés pour le quitter à 28 degrés.»

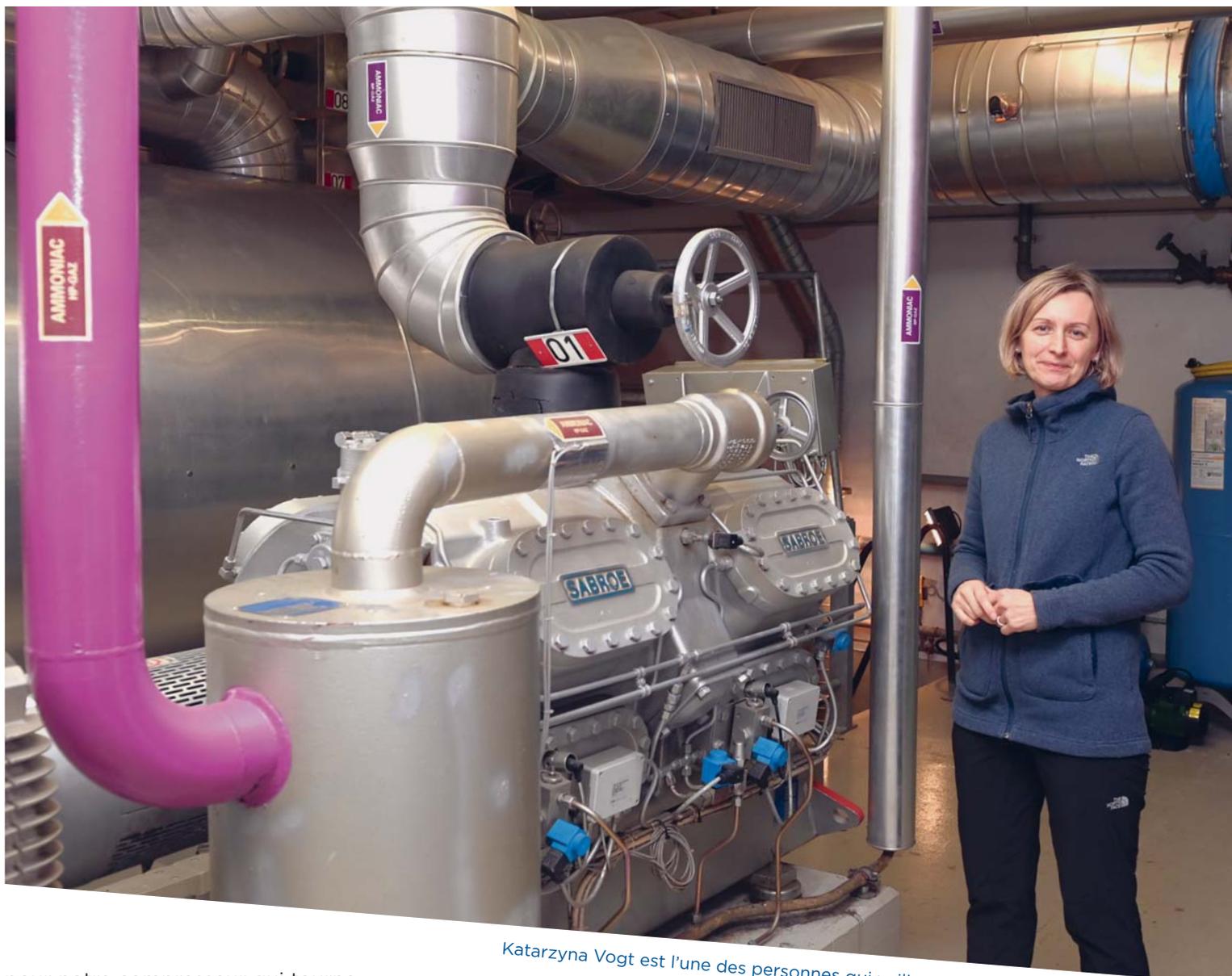
Plusieurs options

Le compresseur actuel date de 2005. Il n'est malheureusement pas assez puissant pour répondre aux exigences actuelles: «Les températures de début de saison sont trop élevées



La dalle de la patinoire repose sur des pilotis.

te vaillamment t climatique



Katarzyna Vogt est l'une des personnes qui veillent sur le compresseur.

pour notre compresseur qui tourne alors onze heures par jour alors que la moyenne de la saison n'est que de six heures par jour», relève Katarzyna Vogt. Cette année, lorsque le compresseur a été mis en route, il faisait en effet 28 degrés. C'est dire qu'il faudra songer à le remplacer. Et là, c'est Marco Fernandez qui est chargé de faire des propositions.

Dans les papiers

«Aujourd'hui, reprend Marco Fernandez, si nous prenons le même compresseur, nous aurons les mêmes

problèmes et les mêmes coûts d'exploitation. Nous devons donc mener une réflexion globale. Ainsi, l'enveloppe du bâtiment joue un rôle dans l'utilisation du compresseur. Aujourd'hui, la patinoire n'est pas isolée du tout. Si nous avions des panneaux photovoltaïques, nous serions autonomes en électricité lors de la mise en route des installations. Tout ceci fait partie des réflexions générales que nous devons mener. Nous devons aussi nous demander si nous devons continuer à utiliser

l'ammoniac ou passer à autre chose. Pourrons-nous nous passer de la dalle pour mettre des tuyaux d'eau glycolée dans du sable? Ce que nous ne savons pas actuellement, c'est quelle serait l'influence sur les coûts d'exploitation.» Reste que tous ces éléments doivent être mis sur la table pour voir l'avenir sereinement.



Dans le vif du sujet

La commune de Moutier carbure à plein régime pour réaliser le transfert de la ville dans le canton du Jura. Dans chaque édition de moutier.ch, un point est fait avec le chargé de projet.

Avec la signature formelle du Concordat par les cantons de Berne et du Jura le 24 novembre dernier, on peut légitimement dire que le processus de transfert est entré dans le vif du sujet. Si, du point de vue politique, ce document doit encore être ratifié par les législatifs cantonaux (Grand Conseil bernois et Parlement jurassien) et les peuples des deux cantons, la phase opérationnelle arrive en effet à un nouveau tournant. Comme déjà expliqué dans ces pages, le

Concordat prévoit en effet le règlement des points principaux du changement d'appartenance cantonale de Moutier, comme la continuité administrative, fiscale, scolaire, judiciaire et hospitalière. Le partage des biens, la péréquation financière et l'assainissement de certains sites pollués y sont également traités, de même que la participation de la population prévôtoise à la vie politique jurassienne, avant même le transfert dans le Jura.

Les gouvernements des deux cantons régleront ultérieurement, dans des accords d'exécution, les thèmes qui ne nécessitent pas d'approbation des parlements ou d'un vote populaire. Ces textes permettront notamment une transition « en douceur ». Dans



Le Concordat avec de g. à d.: Mario Annoni, David Gaffino, Pierre Alain Schnegg, Nathalie Barthoulot, Jean-Baptiste Maître et Patrick Tanner. (Photo RCJU)

le langage institutionnel, on parle de dispositif transitoire. En effet, tout ne changera pas dans la nuit du 31 décembre 2025 au 1^{er} janvier 2026!

Patrick Cerf
Chef de projet « Transfert de Moutier dans le Jura »

Prochaines étapes

- Printemps 2024 : approbation du Concordat par les parlements cantonaux
- 22 septembre 2024 : votations cantonales simultanées sur le Concordat (peuple)
- Été ou automne 2025 : vote de l'Assemblée fédérale sur la modification territoriale
- 1^{er} janvier 2026 : transfert de Moutier dans le canton du Jura

L'intégration de Moutier dans le Jura passe par le sport

En vue de l'intégration de la commune de Moutier dans le canton du Jura, le Département jurassien de la formation, de la culture et des sports a décidé de permettre l'accès aux camps organisés par l'Office des sports aux jeunes de Moutier dès le 1^{er} janvier 2024. Les jeunes de 10 à 20 ans auront ainsi la possibilité de pratiquer, aux conditions jurassiennes, des activités telles que le basketball, le canoë, l'équitation, l'escalade, le football, le ski, etc.

Par ailleurs, les journées jurassiennes de sport scolaire seront accessibles aux classes prévôtoises dès la rentrée d'août 2024. Il s'agit de permettre aux jeunes de Moutier de profiter de manière anticipée d'une offre très prisée par la jeunesse jurassienne. Ces journées seront accessibles aux élèves des degrés 5 à 11. Cette disposition jurassienne répond en grande partie à une récente motion du Conseiller de Ville Cédric Erard. Notons que pour le football (Coupe Crédit Suisse), il faudra patienter jusqu'en 2026.

Libre choix du lieu de formation postobligatoire: accord conclu

Les élèves de Moutier pourront débiter une formation bernoise ou jurassienne dès la rentrée prochaine. Les cantons de Berne et du Jura ont en effet trouvé un accord qui permet aux élèves de Moutier de choisir librement leur cursus de formation postobligatoire.

Cet accord signifie également que quelles que soient la durée et la nature de la formation postobligatoire entamée à la rentrée d'août 2023, celle-ci s'est faite pour la dernière fois sous modèle bernois usuel, même si les élèves et/ou les entreprises formatrices de Moutier ne seront domiciliés dans le canton du Jura qu'à partir du 1^{er} janvier 2026.

À la rentrée d'août 2024, les futurs apprentis en école à plein temps et élèves du degré secondaire II (école de commerce, école de culture générale, gymnase-lycée) auront le libre choix du lieu de formation postobligatoire, dans les cas où la formation est offerte dans les deux cantons du Jura et de Berne.

Pour ce qui est de la rentrée d'août 2025, soit cinq mois avant le transfert de la commune de Moutier dans le canton du Jura, les élèves et apprentis de Moutier seront en principe orientés vers les écoles jurassiennes, à l'exception des élèves prévôtois choisissant une formation gymnasiale. Ces derniers auront en effet encore le libre choix entre Bienne (Gymnase de Bienne et du Jura bernois) et Porrentruy (Lycée cantonal).

Échos du Conseil de Ville

Lors de sa séance du 30 octobre 2023, le Conseil de Ville:



A ACCEPTÉ:

- la participation communale au projet de construction d'un chauffage à distance à Moutier (participation dans la société anonyme de gestion; participation au capital de la société par un engagement de 2'500'000 francs);
- le renouvellement des contrats de prestations liés à la LEAC (Loi

sur l'encouragement des activités culturelles) des institutions reconnues d'importance régionale ayant leur siège à Moutier (MTAH, CCP et Bibliothèque), période 2024-2027;

- la modification du Règlement et du cahier des charges de la Commission scolaire ainsi que la modification du Règlement concernant les commissions municipales;

- la libération d'un crédit de 235'000 francs (HT) pour l'assainissement des conduites souterraines à l'Avenue de Bellevue (3^e étape).

Virginie Simonin,
Adjointe au Chancelier



Dégivrer et économiser!

Dégivrer son congélateur, une tâche que l'on repousse mais qui est nécessaire pour optimiser sa durée de vie et réaliser des économies d'énergie.

Une fine couche de givre de 3 mm sur les parois du congélateur le pousse à augmenter sa consommation de 30 à 40%. Celle-ci demande aussi davantage d'énergie au congélateur pour maintenir une température négative.



Des petites astuces pour des grandes économies

Du moment qu'il faut vider le congélateur, autant le faire en hiver et stocker les aliments à l'extérieur si les températures sont négatives. Une fois vidé, il faut l'éteindre ou le mettre en mode veille.

Ne pas oublier de placer une serpillière et un récipient au pied du congélateur pour éviter les inondations!

Des tuyaux pour ôter le givre et la glace

Un entretien régulier produit une fine couche de givre. 2 solutions:

- Méthode douce: verser de l'eau bouillante dans un vaporisateur, appliquer sur les parois et frotter gentiment.
- Méthode accélérée: placer une casserole d'eau bouillante dans le congélateur, fermer la porte 15 minutes et la vapeur de l'eau va détacher la glace.

Si l'entretien est moins fréquent, utiliser la méthode accélérée. Détacher ensuite la glace en glissant une spatule entre la paroi et le bloc gelé.

Dégivrer et nettoyer!

Une fois dégivré, il faut profiter de le nettoyer. Un mélange de vinaigre blanc, de jus de citron et d'eau permet de nettoyer les parois du congélateur. Puis le sécher pour éviter que le givre revienne trop rapidement.

Anniversaires

Ces Prévôtoises et Prévôtos ont fêté leur anniversaire entre le 23 juin 2023 et le 24 novembre 2023.

90 ans

Nicole Eschert Van Bogaert
Maria del Carmen Arrieta
Odon Rebetez
Michel Vanderzeyp
Hedwige Ziehli
Geneviève Zuber
Walter Utermann
Ruth Schenk
Léonie Dumas
André Montavon
Philippe Zuber
Suzanne Neukomm
Roger Gurtner
Manuel Garcia Penalosa
Micheline Gobat
Yvette Giamberini

95 ans

Mario Bianchi
Nelly Tellenbach
Willy Renggli
Thérèse Ory
Raymonde Jordan

Ce n'était finalement pas une tâche bien ardue!

Source: consoglobe





Samedi 16 décembre
Cinéma

**Rétrospective
Lucienne Lanaz**

Le Cinoche
17h30



Mercredi 20 décembre
Santé

Don du sang

Sociét'halle
15h30 à 20h

Dimanche 24 décembre
Rencontre
Noël Pour Tous
Sociét'halle
18h
www.nptp.ch



**Samedi 3
et Dimanche 4 février**
Sport

**Coupe prévôtoise
de patinage artistique**

Patinoire

www.cpmoutier.ch



Mercredi 28 février au Dimanche 3 mars 2023
Formation

Salon interjurassien de la formation

Forum de l'Arc

www.salon-formation.ch

Vendredi 1^{er} et Samedi 2 mars
Danse

**Spectacle de l'Ecole de danse
de Michèle Blaser**

Salle de Chantemerle

www.ecoledanse-michele.ch



Et aussi...

Expositions

Jusqu'au 17 décembre Bernard Philippe à l'Artsenal à Delémont

Jusqu'au 22 décembre Anda à la Bibliothèque

Jusqu'au 14 janvier 13^e Exposition de crèches au Quartier des Laives

Jusqu'au 28 janvier La Cantonale Berne Jura au Musée jurassien des arts

**TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LES MANIFESTATIONS
SE TROUVENT DANS L'AGENDA SUR LE SITE WWW.MOUTIER.CH**

Prix de l'électricité 2024

En tant que commune partenaire de la Charte et de la société d'approvisionnement SACEN SA, nous confirmons les augmentations déjà annoncées depuis début septembre sur les différents vecteurs médiatiques. À Moutier, l'augmentation du prix de l'électricité en 2024 sera de 8.7% en moyenne pour les segments ménages et de 10% pour les segments PME et les grands clients. Cette augmentation représente environ :

- 50.- CHF/an pour un appartement en simple tarif;
- 100.- CHF/an pour une villa en double tarif;
- 130.- CHF/an pour une ferme agricole d'une consommation annuelle de 12'000 kWh et avec une installation PV de 15 kWc;
- 720.- CHF/an pour une ferme agricole d'une consommation annuelle de 35'000 kWh;
- 1'200.- CHF/an pour une PME d'une consommation annuelle de 50'000 kWh.

Ceci bien entendu selon votre profil de consommation.

Il est important de noter que la moitié du montant de ces augmentations est due à la nouvelle taxe fédérale pour la constitution d'une réserve hivernale d'électricité. Cette taxe, dont le montant s'élève à 1,2 centime supplémentaire par kWh, permettra de couvrir les coûts liés aux mesures prises par la Confédération pour renforcer la sécurité

d'approvisionnement durant la saison froide. Rappelons aussi que la TVA passera de 7,7% à 8,1% pour tout type d'énergie.

Tendance stable à moyen terme

La stratégie d'approvisionnement de SACEN nous permet un pronostic de stabilité des prix pour la partie énergie du prix de l'électricité pour les années à venir. Ainsi, sur une année, la dépense en électricité pour un appartement moyen à Moutier s'élèvera aux environs de CHF 700.-. Il faudra compter le double pour une villa individuelle, selon son isolation et son type d'énergie de chauffage.

Produit de base au simple tarif mais le double tarif reste à disposition

Notre produit de base reste le simple tarif de qualité TOPAZE, ce dernier passe de 28.4 cts/kWh en 2023 à 31.1 cts/kWh en 2024. On peut ainsi simplifier le calcul du coût de notre électricité en comptant CHF 1.- pour 3 kWh consommés.

Un tarif de nuit, de 21h à 7h le matin, est environ 10 cts (par kWh) meilleur marché que le tarif de jour. Cela vaut la peine d'en tenir compte selon votre profil de consommation. Rappelons toutefois que l'abonnement annuel est de CHF 84.- pour le simple tarif et de CHF 144.- pour le double tarif.

Mieux maîtriser sa consommation

Nous vous invitons vivement à maîtriser au mieux votre consommation d'électricité. Lors de l'atelier « Consommer moins et mieux » du 7 septembre 2023 à la Sociét'halle, nous avons abordé des sujets tels que :

- Une meilleure compréhension de sa facture d'électricité;
- L'évaluation de la consommation d'énergie de ses appareils;
- Pouvoir mieux réaliser ce qu'est la quantité d'énergie, de 1 kWh par exemple.

À Moutier, nous effectuons quatre relevés par année et cela permet à chacun de réagir plus rapidement sur une consommation inattendue. Afin d'aider à maîtriser cette dernière, nous mettons à disposition des wattmètres à nos guichets qui permettent de vérifier la consommation d'un appareil suspecté d'être énergivore.

Il est également possible de relever soi-même et régulièrement son compteur afin de déceler une consommation anormale. Sur notre site internet www.sim.moutier.ch, des fiches explicatives vous indiquent comment lire votre compteur.

Vous pouvez également privilégier le séchage naturel de votre linge, baisser votre chauffage d'un degré en hiver ou vérifier si votre chauffe-eau est bien réglé.



Retour sur Moutier Expo

L'édition 2023 de Moutier Expo, sur le thème du recyclage, a connu une fréquentation record. En effet, plus de 20'000 visiteurs en 5 jours ont fait le bonheur de tous les exposants. Les collaborateurs des Services industriels de Moutier (SIM) ont notamment pu promouvoir leur projet du prêt participatif citoyen.

Résultats du concours

Le traditionnel concours, avec à la clé plusieurs prix dont un sac recyclé Freitag (1^{er} prix), a rencontré un franc succès.

Retrouvez la liste complète des gagnants sur notre site internet : sim.moutier.ch. Ces derniers seront contactés personnellement.

Campagne STOP SUICIDE 2023: Parole aux jeunes! #LÀPOURTOI

A l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide, STOP SUICIDE a lancé sa campagne #LÀPOURTOI 2023 pour déstigmatiser le recours aux ressources professionnelles d'aide auprès des jeunes.

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, aborde une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, la parole est donnée aux jeunes ayant eu recours à une ressource professionnelle d'aide. Pour ce faire, une série d'interviews vidéo recueillant des témoignages de créateur.rice.s de contenu sur les réseaux sociaux a été réalisée. A travers leurs témoignages, ils et elles nous livrent leurs expériences permettant ainsi aux jeunes de s'identifier et de libérer la parole autour des demandes d'aide.

En parallèle, une Boîte Vocale a également été lancée afin de récolter plus de témoignages sur le recours à des ressources d'aides. Certains d'entre eux seront sélectionnés et partagés anonymement sur les réseaux sociaux.

Retrouvez les vidéos de la campagne, la Boîte Vocale et les événements sur Instagram, YouTube, TikTok et stopsuicide.ch!

Besoin d'aide? Ne restez pas seule: appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

Association Stop Suicide



Des affiches pour lutter.

2023, une année pleine pour la jeunesse et les actions communautaires

Après avoir affronté les longues conséquences de la période COVID puis des inondations de juin 2021 sur ses locaux, l'équipe du SeJAC a enfin pu répondre au mieux aux attentes de la population prévôtoise et des jeunes en particulier.

L'ouverture normale du Centre de jeunesse fut un soulagement pour notre équipe et son public. A partir de ce lieu et des permanences dans les écoles primaire et secondaire, des actions, souvent participatives, ont permis de mettre la ville à l'honneur au niveau national. Exemples :

- Prix « commune en santé »;
- Présentation des prestations auprès de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS);
- Présentation de projet à la Fondation éducation 21;

- Ateliers participatifs concernant la bibliothèque, la Maison Prévôtoise et l'urbanisme.

Le concours romand DanceQweenz a été un autre moment de grande visibilité pour notre ville, avec la présence à la Sociét'halle de plus de 150 danseuses venues de toute la Romandie.

Un autre temps fort fut l'événement Quartier des enfants, co-organisé par Charles-André Konaté (15 ans) qui a permis à une centaine d'enfants de profiter d'activités socioculturelles lors de la dernière semaine des vacances d'été.

D'autres activités ou interventions se sont déroulées plus discrètement :

- Projet « filles », différentes actions spécifiques à ce public;
- Prévention du tabagisme ciblant les PUFFS;

- Accompagnement d'élèves souffrant de problèmes de santé particuliers;
- Interventions contre l'épidémie de poux;
- Collaborations dans le cadre des « petits-jobs » (« Les soupes », Commission coopération, marché hebdomadaire, Société jurassienne d'émulation, ...);
- Projet d'insertion socioprofessionnel STEP;
- Installation d'un skatepark mobile;
- Journée de promotion de la citoyenneté à Berne;
- Visites de classes de l'école secondaire sur le thème de la citoyenneté;
- Vente en faveur de l'association Pro Junior Arc.

Pour 2024, les jeunes et la population ont déjà émis plusieurs demandes d'activités, exemples :

- Projet CANA-TION, pêche et prévention du THC;
- Voyages à l'étranger sur le thème de la santé mentale et sexuelle;
- Vente de mimosa en faveur d'une association;
- Visites des musées prévôtois par et pour les jeunes.

Le SeJAC propose des permanences d'insertion professionnelle destinées aux jeunes âgés de 13 à 25 ans le mercredi de 16 h 30 à 18 h.

Le Centre de jeunesse est accessible aux jeunes âgés de 10 à 20 ans du mardi au vendredi après-midi. Ouvertures spéciales et accès au studio de danse/musique sur demande. Sur demande également, le service soutien aussi les initiatives liées au développement durable ou la santé communautaire.

Sylvère Ackermann
Chef de service



Au cœur des ateliers participatifs.



L'entreprise disparue de peinture et de gypserie Claude Candolfi au début du 20^e siècle

D'aucuns parmi les « anciens Prévôtois » ont connu l'entreprise de peinture Candolfi dont les locaux se situaient à la Rue du Moulin. Nous avons cependant retrouvé dans nos archives un magnifique cliché montrant que la société se trouvait initialement à l'actuelle Rue du Midi au début du 20^e siècle.

Si nous consultons les cadastres de l'époque, nous constatons que la « Rue du Midi » n'était pas encore considérée comme étant une rue à part entière et que les demeures qui s'y trouvaient n'avaient pas d'adresse à ce nom. Toujours d'après les cartes de jadis, nous savons que le bâtiment ici considéré a été construit entre 1900 et 1910. Les bâtiments visibles alentours ont tous disparu ainsi que le démontre la photographie contemporaine du lieu.



L'emplacement initial de la société.

Sur la plus ancienne image, notez qu'un petit garçon est assis en haut de l'avant-toit du milieu de la demeure. La porte principale ainsi que la fenêtre qui la surplombe ont été rabaissées, notamment par la suppression de l'escalier

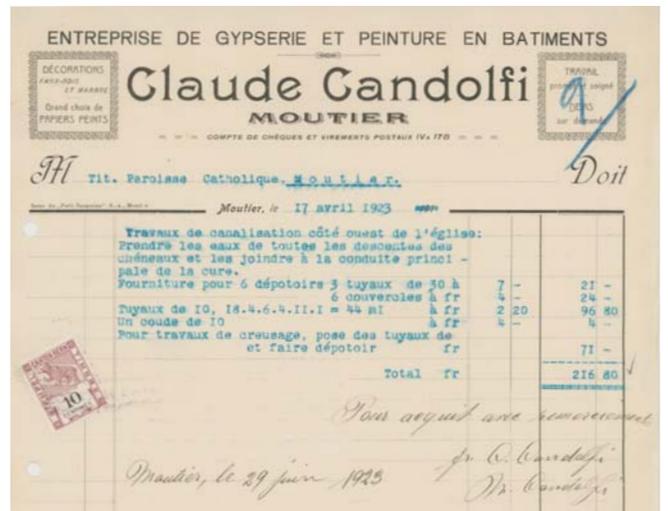
au-dessous duquel des ouvreaux laissent supposer un accès aux caves.

Malgré le fait que cette imposante bâtisse a survécu aux années sans trop connaître de changements, force est de constater que le site sur lequel elle s'érige aujourd'hui serait bien méconnaissable pour les Prévôtois de l'époque.

Stéphane Froidevaux
Conservateur du MTAH



Les locaux de la rue du Midi.



Une facture d'un autre temps.

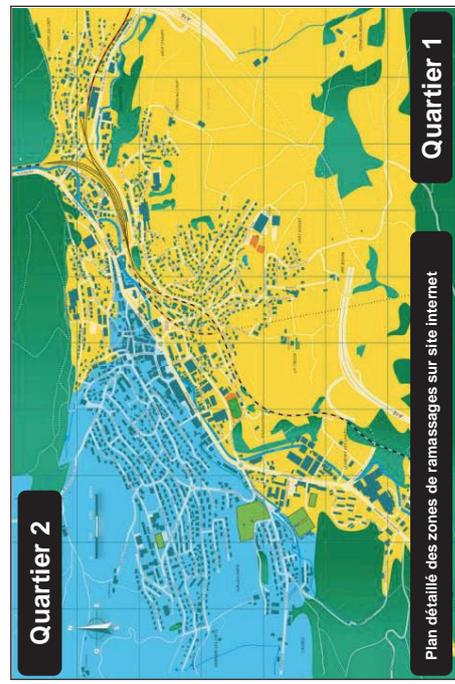
CALENDRIER DES DECHETS 2024 (janvier à juin)



JANVIER						
1	Lu	1	Nouvel An			
	Ma	2	Février			
	Me	3				
	Je	4				
	Ve	5				
	Sa	6				
	Di	7				
2	Lu	8				
	Ma	9				
	Me	10				
	Je	11				
	Ve	12				
	Sa	13				
	Di	14				
3	Lu	15				
	Ma	16				
	Me	17				
	Je	18				
	Ve	19				
	Sa	20				
	Di	21				
4	Lu	22				
	Ma	23				
	Me	24				
	Je	25				
	Ve	26				
	Sa	27				
	Di	28				
5	Lu	29				
	Ma	30				
	Me	31				

FEBRIER						
Je	1					
Ve	2					
Sa	3					
Di	4					
6	Lu	5				
	Ma	6				
	Me	7				
	Je	8				
	Ve	9				
	Sa	10				
	Di	11				
7	Lu	12				
	Ma	13				
	Me	14				
	Je	15				
	Ve	16				
	Sa	17				
	Di	18				
8	Lu	19				
	Ma	20				
	Me	21				
	Je	22				
	Ve	23				
	Sa	24				
	Di	25				
9	Lu	26				
	Ma	27				
	Me	28				
	Je	29				

MARS						
Ve	1					
Sa	2					
Di	3					
10	Lu	4				
	Ma	5				
	Me	6				
	Je	7				
	Ve	8				
	Sa	9				
	Di	10				
11	Lu	11				
	Ma	12				
	Me	13				
	Je	14				
	Ve	15				
	Sa	16				
	Di	17				
12	Lu	18				
	Ma	19				
	Me	20				
	Je	21				
	Ve	22				
	Sa	23				
	Di	24				
13	Lu	25				
	Ma	26				
	Me	27				
	Je	28				
	Ve	29				
	Sa	30				
	Di	31				



Nous rappelons que les ramassages se font dès 07h00 et que les déchets doivent obligatoirement être sortis à cette heure, quels que soient les quartiers ou les rues.

- Quartier 1** (Yellow background): Ordures ménagères, Déchets encombrants, Carton, Papier, Tournée Verte, Ferraille, Déchets inertes, Vacances scolaires.
- Quartier 2** (Blue background): Ordures ménagères, Déchets encombrants, Carton, Papier, Tournée Verte, Ferraille, Déchets inertes, Vacances scolaires.
- Montagne** (Red background): Déchets encombrants, Carton, Papier, Tournée Verte, Ferraille, Déchets inertes, Vacances scolaires.

Au dépôt de la Voirie, de 07h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h15

Lien pour télécharger le calendrier : www.moutier.ch/dechets

Calendrier à détacher et à conserver

JUN						
Sa	1					
Di	2					
23	Lu	3				
	Ma	4				
	Me	5				
	Je	6				
	Ve	7				
	Sa	8				
	Di	9				
24	Lu	10				
	Ma	11				
	Me	12				
	Je	13				
	Ve	14				
	Sa	15				
	Di	16				
25	Lu	17				
	Ma	18				
	Me	19				
	Je	20				
	Ve	21				
	Sa	22				
	Di	23				
26	Lu	24				
	Ma	25				
	Me	26				
	Je	27				
	Ve	28				
	Sa	29				
	Di	30				

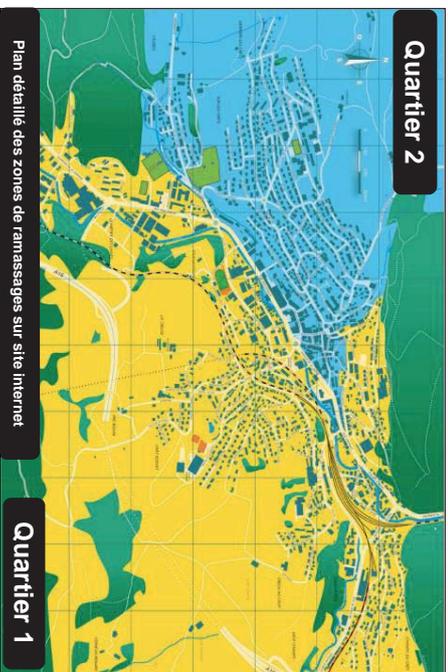
AVRIL						
14	Lu	1	L. de Pâques			
	Ma	2				
	Me	3				
	Je	4				
	Ve	5				
	Sa	6				
	Di	7				
15	Lu	8				
	Ma	9				
	Me	10				
	Je	11				
	Ve	12				
	Sa	13				
	Di	14				
16	Lu	15				
	Ma	16				
	Me	17				
	Je	18				
	Ve	19				
	Sa	20				
	Di	21				
17	Lu	22				
	Ma	23				
	Me	24				
	Je	25				
	Ve	26				
	Sa	27				
	Di	28				
18	Lu	29				
	Ma	30				

MAI						
Me	1	Fête du travail				
Je	2					
Ve	3					
Sa	4					
19	Di	5				
	Lu	6				
	Ma	7				
	Me	8				
	Je	9	Ascension			
	Ve	10				
	Sa	11				
	Di	12				
	Lu	13				
	Ma	14				
	Me	15				
	Je	16				
	Ve	17				
	Sa	18				
	Di	19	Pentecôte			
	Lu	20	L. de Pentecôte			
	Ma	21				
	Me	22				
	Je	23				
	Ve	24				
	Sa	25				
	Di	26				
22	Lu	27				
	Ma	28				
	Me	29				
	Je	30				
	Ve	31				

CALENDRIER DES DECHETS 2024 (juillet à décembre)

Calendrier à détacher et à conserver

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE													
27	Lu	1					Je	1	Fête nationale					36	Lu	2					37	Lu	9				
	Ma	2						Ve	2						Ma	3						Ma	10				
	Me	3							3					Me	4							Me	11				
	Je	4							4					Je	5							Je	12				
	Ve	5							5					Ve	6							Ve	13				
	Sa	6							6					Sa	7							Sa	14				
	Di	7							7					Di	8							Di	15				
	Lu	8							8					Lu	9							Lu	16				
	Ma	9							9					Ma	10							Ma	17				
	Me	10							10					Me	11							Me	18				
	Je	11							11					Je	12							Je	19				
	Ve	12							12					Ve	13							Ve	20				
	Sa	13							13					Sa	14							Sa	21				
	Di	14							14					Di	15							Di	22				
	Lu	15							15					Lu	16							Lu	23				
	Ma	16							16					Ma	17							Ma	24				
	Me	17							17					Me	18							Me	25				
	Je	18							18					Je	19							Je	26				
	Ve	19							19					Ve	20							Ve	27				
	Sa	20							20					Sa	21							Sa	28				
	Di	21							21					Di	22							Di	29				
	Lu	22							22					Lu	23							Lu	30				
	Ma	23							23					Ma	24							Ma	31				
	Me	24							24					Me	25							Me					
	Je	25							25					Je	26							Je					
	Ve	26							26					Ve	27							Ve					
	Sa	27							27					Sa	28							Sa					
	Di	28							28					Di	29							Di					
	Lu	29							29					Lu	30							Lu					
	Ma	30							30					Ma	31							Ma					
	Me	31							31					Me								Me					



Plan détaillé des zones de ramassages sur site internet

Nous rappelons que les ramassages se font dès 07h00 et que les déchets doivent obligatoirement être sortis à cette heure, qu'ils que soient les quartiers ou les rues.

Quartier 1	Quartier 2	Montagne

Trois décennies consacrées à la danse en Prévôté

Au fond de sa tête, Michèle Blaser a toujours dû se dire, qu'un jour ou l'autre, elle deviendrait professeure de danse. L'accès à l'enseignement de cette danseuse professionnelle est toutefois survenu plus vite que prévu. Ceci n'empêche pas que la Prévôtoise distille toujours ses connaissances avec passion, elle qui gère de A à Z son école de danse depuis 33 ans.

La salle du Foyer semble toute neuve, conséquence des travaux rendus nécessaires par l'inondation de 2021. Cela fait pourtant 33 ans que Michèle Blaser y enseigne. Une suite logique pour cette petite fille qui débute la danse à six ans et passe semi-professionnelle entre neuf et onze ans, avec dix heures d'entraînement par semaine. Elle poursuit en doublant ses entraînements hebdomadaires à quinze ans. Elle arrive en demi-finale du Prix de Lausanne, puis passe deux ans dans l'école de Rosella Hightower à Cannes où elle s'entraîne avec les étoiles de Paris. Elle en profite aussi pour suivre des études pour devenir enseignante. Elle devient ensuite danseuse professionnelle en Allemagne où elle se blesse au dos. La reconversion était toute trouvée. A 23 ans, elle commence d'enseigner à Zurich avant de revenir à Moutier et de succéder à Joëlle Prince qui ouvrait sa salle à Delémont.

Septante élèves

En 1990, Michèle Blaser est à la tête de sa propre structure: « J'ai récupéré trois élèves de Joëlle qui ne voulaient pas aller à Delémont. J'ai rapidement eu une dizaine d'élèves pour arriver maintenant à une septantaine d'élèves répartis en treize groupes. Mais même ainsi, il n'y a pas de quoi vivre. Il faut dire que je n'ai pas augmenté mes tarifs depuis vingt ans. Les charges, elles, ont évolué dans le mauvais sens. Mais comme je ne voulais pas trop charger financièrement les parents, l'école ne sert qu'à mettre un peu de beurre sur les épinards. »

Tous les styles

Dans son école, Michèle Blaser ne connaît pas de limites. Elle se veut ouverte à tous les styles de danse, tout comme elle désire recevoir de toutes petites élèves comme leurs grands-mères: « J'aime à dire que j'enseigne à mes toutes petites princesses et à mes grandes princesses. J'ai des élèves âgées de trois ou quatre ans jusqu'à quatre-vingt-deux ans. » Des danseuses qui peuvent pratiquer le classique comme le hip-hop par exemple, un grand panier qui regroupe plein de styles: « Certaines petites danseuses passent par l'initiation à la danse à quatre ans en attendant d'avoir six ans pour suivre les cours de hip-hop. »

Sur scène aussi

L'objectif des danseuses de Michèle Blaser consiste aussi à se produire sur scène. Ainsi, tous les deux ans, l'école propose un grand spectacle. A cette occasion, la prof se mue bien sûr en chorégraphe, mais aussi en couturière pour préparer les costumes de ses danseuses. Reste que les élèves de cette école se produisent aussi à d'autres occasions: « L'école italienne m'avait demandé de me produire avec mes élèves il y a quelques années. Depuis, ces spectacles se sont inscrits dans la durée, ce qui permet à certaines de mes danseuses de se montrer sur scène un peu plus souvent. »



Michèle Blaser est toujours aussi passionnée par les cours de danse qu'elle donne.



Roland Marcionetti SA
 Brevet Fédéral
 Rue de Soleure 42 – 2740 Moutier
 T 032 493 11 06
 www.marcionetti.ch

- FERBLANTERIE & COUVERTURE
- SPÉCIALITÉ DE TOITURES PLATES
- ISOLATIONS DE FAÇADES
- FAÇADES EN ETERNIT
- PARATONNERRE

ENTREPRISE DU 
GAZ  **S.A.**
 CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Siège principal: Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTROY | Tél. 032 465 96 20
 Succursales: Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT | Tél. 032 422 29 25
 Rue de la Courtine 26 | 2740 MOUTIER | Tél. 032 493 37 27

info@gazsa.ch | www.gazsa.ch

Centre commercial
Moutier

coop

Pour moi et pour toi.



Visite du
Père Noël
 Mercredi
 20 décembre
 de 13h à 19h

CONCOURS
 Une Citroën C3
 Swiss Edition
 d'une valeur
 de CHF 24'450.-

Ainsi
 qu'un séjour
 en famille chez
 Novagence
 à Anzère
 à gagner!

CITROËN 



(photo non contractuelle)



novagence
 ANZÈRE

Service de nuit et de dimanche des pharmacies de Moutier

Dimanches et jours fériés 10h à 12h et 18h 30 à 19h

Amavita Centre Migros

058 878 20 70

• 16-22 décembre • 30 décembre - 5 janvier • 13-19 janvier • 27 janvier - 2 février • 17-23 février

Amavita Centre Coop

058 878 27 50

• 13-15 décembre • 23-29 décembre • 20-26 janvier • 3-9 février

Pharmacie de la Gare

032 493 32 02

• 6-12 janvier • 10-16 février

MOUTIER 
 Cœur de Jura
 WWW.MOUTIER.CH

Joyeux Noël et très belle année 2024

Chères lectrices, chers lecteurs, chères Prévôtoises, chers Prévôtois,

Plus que jamais, les crises planétaires successives nous enseignent que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien.

Dès lors, confions-nous la tâche, mutuellement, toutes générations et communautés confondues, d'arriver à

trouver, à inventer, la plus belle façon de vivre ensemble.

Cela suppose, pour nous toutes et tous, d'essayer de mettre dans nos vies, même quand ça ne va pas trop, un peu de rire, de douceur, de rêve et d'échange avec les autres.

Avec le Conseil municipal, nous vous souhaitons un très joyeux Noël et vous présentons à chacune et chacun



nos vœux sincères emplis d'amitié, de reconnaissance et de respect.

Que 2024 vous apporte ce qu'il y a de meilleur, une bonne santé, une paix véritable, un épanouissement personnel et infiniment de tendresse et de lumière.

Marcel Winistoerfer
Maire

Remerciements aux jubilaires et retraités

Le vendredi 17 novembre 2023, le Conseil municipal a honoré les collaboratrices et collaborateurs de la Municipalité jubilaires et retraités au cours de l'année 2023.

Accompagné de Pierre Sauvain, Karim Bortolussi, Pascal Eschmann, Conseillers municipaux, et de Christian Vaquin, Chancelier, Marcel Winistoerfer, Maire, a adressé un message de reconnaissance et de gratitude aux collaboratrices et collaborateurs suivants :

- 25 ans de service : Sylvie Erard (Responsable du Service des Impôts) et Doris Läderach (Secrétaire à la Caisse municipale) ;

- 30 ans de service : Raoul Bilat et Christian Staub (Concierges au Service des Infrastructures) ;
- 35 ans de service : Nathalie Willemin (Secrétaire à la Caisse municipale) ;
- 40 ans de service : Françoise Beuchat (Secrétaire à la Chancellerie municipale) et Nicole Leuenberger (Secrétaire au Service des Travaux publics et des Eaux).

Des vœux d'heureuse, active et fructueuse retraite ont été adressés à Bernard Beuchat (Chauffeur du bus scolaire).



Doris Läderach, Nathalie Willemin, Sylvie Erard, Raoul Bilat, Christian Staub, Françoise Beuchat, Nicole Leuenberger, Bernard Beuchat. Manquent sur la photo: Jean-Paul Conus, 40 ans de service et retraité (Service de l'Electricité); Jocelyne Garraux, retraitée (Service psychologique pour enfants et adolescents); Maria Rodrigues Pedro, retraitée (Service des Infrastructures)

Le temps des récompenses

Le 10 novembre 2023, les autorités municipales ont organisé la cérémonie des promotions civiques, en l'honneur des jeunes citoyennes et citoyens ayant atteint l'âge de la majorité en 2023.



Colin Vogt, Noé Stähli, Inès Vogt, Alessia Fernandez, Jonas Waelti, Karim Bortolussi. Manque Gary Montanari (Bodybuilding).

63 personnes ont été conviées et 13 se sont inscrites.

Lors de son allocution, le maire, Marcel Winistoerfer, a adressé les plus sincères félicitations des autorités aux participants avant de leur remettre une attention. Il leur a souhaité plein succès dans leur vie d'adulte et de citoyen. La partie officielle, à laquelle était associée l'entreprise Fiduges SA, s'est terminée par un apéritif.

La Municipalité a saisi cette occasion pour remettre ses mérites sportifs et culturels pour l'année 2023 de la main de Karim Bortolussi, Conseiller municipal en charge du Dicastère Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse. Les méritants sont Alessia Fernandez (natation), Noé Stähli (natation), Colin Vogt (natation), Inès Vogt (gymnastique artistique) et Jonas Waelti (tennis).



Le Maire et Jacques Stalder de Fiduges SA accompagnent les jeunes citoyens ayant atteint l'âge de leur majorité.

Energie photovoltaïque

Prêt participatif citoyen



- ✓ Placement sans risque
- ✓ Sur nos grands toits prévôtois
- ✓ Part de CHF 500.- à 100'000.- max.
- ✓ Durée du prêt: 25 ans



sim.moutier.ch/investir

- ✓ Taux d'intérêt: 2,25%
- ✓ Paiement annuel des intérêts
- ✓ Remboursement annuel: $1/25^{\text{ème}}$ du montant prêté



Moutier
Cœur d'énergie

SERVICES
INDUSTRIELS
MOUTIER

